



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, présidente du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication

[A](#) [1] [A](#) [1]

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, présidente du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication

23 sep 2022











La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a officiellement accédé à la présidence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), vendredi 23 septembre 2022 pour un mandat de deux ans et après avoir été élue en décembre 2018 à la vice-présidence de cette plateforme continentale réunissant 36 pays.

La cérémonie de passation entre M. Joseph Chebongkeng Kalabubsu, président du Conseil National de la Communication du Cameroun et président sortant du RIARC et Mme Latifa Akharbach, présidente de la HACA s'est déroulée en présence des chefs de délégation des instances de régulation des 18 pays participant à la 10^{ème} Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique organisée à Marrakech du 21 au 23 septembre 2022. Lors de cette même conférence statutaire importante ayant constitué une relance des activités du RIARC, après l'interruption imposée par la pandémie de la Covid-19, Maitre René Bourgoïn, président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de Côte d'Ivoire a été élu vice-président pour le biennium 2022-2024.

Outre la forte participation d'instances de régulation représentant des pays africains anglophones, lusophones, francophones et arabophones, la conférence de Marrakech a été marquée également par l'adhésion d'un nouveau membre au RIARC. Il s'agit de l'*Independent Media Commission* du Sierra Leone dont la délégation était conduite par son président M. Victor Massaquoi.

Créé en 1998 à Libreville au Gabon, le RIARC constitue le cadre multilatéral de coopération et de concertation de référence entre les instances de régulation des médias du continent africain et contribue à asseoir l'autorité technique, professionnelle et institutionnelle de ses 36 instances membres. Son objectif premier est de renforcer la contribution des régulateurs des médias à la consécration d'un paysage audiovisuel africain pluraliste, promoteur de la diversité des sociétés africaines, respectueux des principes des droits humains et vecteur des valeurs démocratiques et

humanistes.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>